



Service Bulletin

Date: June 6, 2007

Product Line: UTV

Bulletin No: 2008-6-01

Subject: Rear Gear Case Vent Hose Routing

Affected Models/VIN:

All 2008 Prowler XT vehicles within the VIN range of 4UF08MPV48T300001 - 4UF08MPV98T300740

Condition:

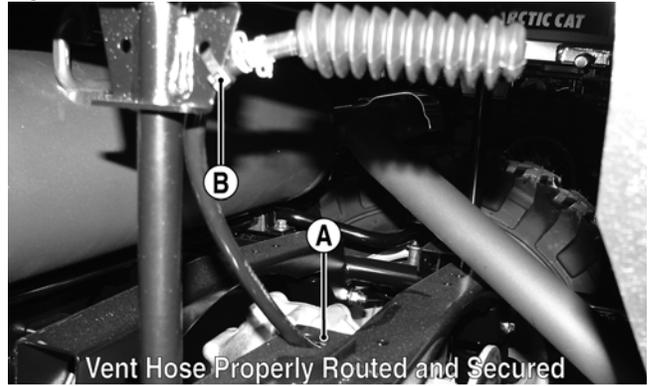
The rear gear case vent hose on the affected vehicles has been improperly routed and inadequately secured. If the cable tie securing the vent hose loosens, the rear gear case vent hose bladder may come into contact with the muffler causing damage to the bladder. See Fig.1 for improper routing and inadequate securing of vent hose.

Fig. 1



OHUV-071A

Fig. 2



OHUV-072A

Solution:

Reroute and properly secure the vent hose to ensure that the vent hose bladder will not come into contact with the muffler. See Fig. 2 for proper routing and proper securing of the vent hose.

To reroute the vent hose, remove the cable tie securing the hose; then loosen the clamp securing the bladder to the vent hose and remove the bladder. Reroute the hose making sure the hose is routed upward through hole (A); then install the bladder. Secure the vent hose with a cable tie to hole (B).

■ **NOTE:** When the vent hose is properly routed and properly secured, the bladder must face toward the front of the vehicle.

Parts:

Not applicable

Warranty:

A labor allowance of 0.2 hr will be paid per affected vehicle. This labor allowance includes the cost of a cable tie to be used from your inventory.

■ **NOTE:** Please remember that when submitting a claim, make sure to always enter the current mileage of each affected vehicle. In order for Arctic Cat to accurately access warranty claims, an accurate recording of mileage on vehicles with warranty claims is important

ATTENTION

To ensure that the necessary service work is completed in a timely manner and that this issue can be resolved, Arctic Cat is requesting that all service work be completed prior to June 5, 2008. All warranty claims directly related to this issue will not be honored after June 5, 2008, without prior approval.



Bulletin de Service

Date : Le 6 juin 2007

Ligne de produit: VTU

Numéro de bulletin : 2008-6-01

Objet : Routage du tuyau de ventilation du carter d'engrenage arrière

Modèles concernés et NIV : Tous les véhicules Prowler XT 2008 se trouvant dans la gamme de NIV 4UF08MPV48T300001 à 4UF08MPV98T300740

Condition :

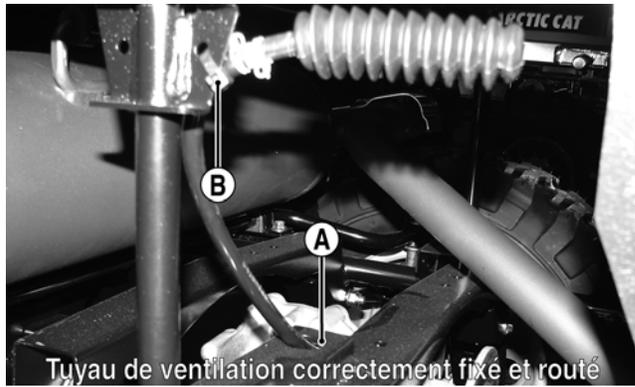
Le tuyau de ventilation du carter d'engrenage arrière sur les modèles concernés a été incorrectement routé et inadéquatement fixé. Si l'attache du câble fixant le tuyau de ventilation se desserre, la vessie du tuyau de ventilation du carter d'engrenage arrière peut prendre contact avec le silencieux causant ainsi un dommage à la vessie. Voyez l'illustration 1 pour le routage incorrect et pour le tuyau de ventilation inadéquatement fixé.

III. 1



OHUV-071A

III. 2



OHUV-072A

Solution :

Redirigez le routage et fixez sécuritairement le tuyau de ventilation pour vous assurer que la vessie du tuyau de ventilation ne prenne pas contact avec le silencieux. Voyez l'illustration 2 pour le routage correct et pour le tuyau de ventilation correctement fixé.

Pour rediriger le routage du tuyau de ventilation, retirez l'attache du câble fixant le tuyau ; ensuite desserrez la bride fixant la vessie au tuyau de ventilation et retirez la vessie. Rediriger le routage du tuyau en vous assurant que le tuyau est routé vers le haut par le trou (A); ensuite installez la vessie. Fixez le tuyau de ventilation avec une attache de câble au trou (B).

■ **REMARQUE :** Lorsque le tuyau de ventilation est correctement routé et correctement fixé, la vessie doit pointer vers l'avant du véhicule.

Pièces :

Ne s'applique pas

Garantie :

Une allocation de main-d'œuvre de 0,2 h sera payée par véhicule concerné. Cette allocation de main-d'œuvre inclut les frais d'une attache de câble à être utilisé de votre inventaire.

■ **REMARQUE :** Veuillez vous rappeler que lorsque vous soumettez une réclamation, de vous assurer de toujours inscrire le millage actuel de chaque véhicules concernés. De sorte que Arctic Cat traite avec exactitude vos réclamations de garantie, une inscription exacte du millage des véhicules sur les réclamations de garantie est importante.

⚠ ATTENTION

Pour vous assurer que le travail de révision nécessaire soit complété dans une période de temps approprié et que ce problème est réglé, Arctic Cat demande que tout travail de révision soit complété avant le 5 juin 2008. Toutes réclamations de garantie directement reliées à ce problème ne seront plus acceptées après le 5 juin 2008 sans une autorisation au préalable.